

dossier n° DP 021 210 21 B0001

Commune de Créancecy

date de dépôt : 25 janvier 2021

demandeur : commune de Créancecy, représenté
par Monsieur Jocelyn CHAPOTOT

pour : La réalisation d'un enduit ton pierre

adresse terrain : rue du Centre lieu-dit hameau de
Baume, à Créancecy (21 320)**ARRÊTÉ**

A2021-05

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la déclaration préalable présentée le 25 janvier 2021 par la commune de Créancecy, représenté par Monsieur Jocelyn CHAPOTOT demeurant 3 rue de l'Eglise, à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la réalisation d'un enduit ton pierre ;
- Sur un terrain situé rue du Centre lieu-dit hameau de Baume, à Créancecy (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 25 janvier 2021 ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

ARRÊTE**Article unique**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 1^{er} Février 2021

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.